



## Les agents des Impôts et du Trésor en grève le jeudi 27 mars.

*On nous présente toujours la fusion des Impôts (Direction générale des impôts, DGI) et du Trésor (Direction générale de la comptabilité publique, DGCP) comme une simplification.* Mais alors que les contribuables paient leurs impôts (impôt sur le revenu, impôts locaux) au Trésor et qu'ils effectuent leurs autres démarches auprès des Impôts (déclaration d'impôt sur le revenu, réclamation, déclaration de succession et/ou de donation), la fusion et les restructurations qui l'accompagnent aboutiront à les rediriger vers plus d'interlocuteurs : la trésorerie pour payer (voire pour obtenir certains renseignements fiscaux d'ordre général), le service des impôts des particuliers du centre des impôts (pour la déclaration pour obtenir des renseignements plus poussés), le pôle de recouvrement en cas de difficultés de paiement et le pôle d'enregistrement pour une succession et/ou une donation.

*La fusion impôts/trésor ne débouchera pas sur un interlocuteur fiscal unique* comme on le croit souvent. Au contraire, elle ajoute de nouveaux interlocuteurs et une nouvelle source de complexité ! La raison en est simple : le repli de la présence du service public, illustré par la réduction spectaculaire des effectifs (la DGI et la DGCP ont perdu chacune 10 % de leurs effectifs entre 2002 et 2008) et du nombre de trésoreries (il y avait 4.000 trésoreries en 1999, il n'en reste que 3.100 aujourd'hui). **La fusion impôts/trésor s'inscrit dans un processus dit de « révision générale des politiques publiques » dont la véritable signification est et demeure, de fait, la réduction générale de l'action publique.**

*Les agents des deux administrations ont connu de profondes mutations qui se sont traduites par une dégradation des conditions de travail et une perte du pouvoir d'achat.* Alors qu'un processus de fusion « historique » est engagé d'une part, et que la nature même de la qualité de fonctionnaire est attaquée d'autre part (notamment dans le cadre du projet touchant à la mobilité des fonctionnaires), **les syndicats SNUI et SUD Trésor appellent les agents des Impôts et du Trésor à se mettre en grève le jeudi 27 Mars :**

- pour une reconnaissance financière des efforts fournis par tous les agents et de ceux à venir,
- pour défendre leur qualité et leurs droits de fonctionnaires,
- pour défendre un service public présent et efficace,
- pour améliorer leur pouvoir d'achat,
- et pour améliorer leurs conditions de travail.